

Tensions et émotions dans le travail social précaire. Une sociologie des éducateurs et éducatrices dans les foyers pour enfants

Charlène Charles

Toulouse, Octarès, coll. « Travail et activité humaine », 2021, 237 p.

*Lu par Arthur Vuattoux**

L'ouvrage de Charlène Charles est issu d'une thèse de doctorat en sociologie dont l'objet était de saisir, à partir de la situation spécifique des intérimaires du travail social en protection de l'enfance, les transformations plus générales d'un secteur des politiques sociales fortement précarisé, dans lequel les conditions d'exercice du métier d'éducateur paraissent dégradées. Tout l'intérêt de sa démarche, basée sur une observation participante (l'auteurice était, avant puis pendant sa recherche, elle-même éducatrice), sur des entretiens formels et informels au sein des structures, vient de la volonté d'appréhender les transformations du travail social par ses marges : celles du recours à des éducateurs et éducatrices précaires.

Une première partie de l'ouvrage porte sur la manière dont les transformations du travail social produisent du travail précaire, la précarisation croissante des structures et le travail actif des agences de placement d'éducateurs en intérim pour promouvoir leur place dans les collectifs de travail. La deuxième partie est centrée sur la description du quotidien des intérimaires dans les structures, avant une troisième partie proposant une lecture sociologique fine de la situation des intérimaires, autour du rôle de la proximité sociale entre ces éducateurs et leurs publics.

Les éducateurs sont décrits par C. Charles comme précaires, non pas tant du fait de leurs perspectives d'emploi ou de rémunération que par leur position de subalternes dans les structures qui les emploient, les cantonnant à un travail relationnel difficile, sans le soutien du collectif de travail. La relégation dans le travail de ces intérimaires passe aussi par un rapport de pouvoir avec des titulaires qui tendent à les exclure du travail valorisé, notamment les réunions de service qui permettent de passer du travail relationnel à une expertise discutée avec les pairs.

* Université Sorbonne Paris Nord, UFR Santé, médecine, biologie humaine (SMBH), Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS - EHESS, USPN, CNRS UMR 8156, Inserm U997).

Nourrie par une écriture ethnographique à la fois riche et rigoureuse, la réflexion de C. Charles mêle réflexivité et montée en généralité, avec des fils rouges particulièrement pertinents, autour de la question du *care*¹ dans le travail réel des éducateurs et éducatrices de foyer, ou de la gestion des émotions et de leur régulation (ou non-régulation) institutionnelle. Entre sociologie du travail et sociologie des organisations socio-éducatives, ce travail permet de saisir à la fois des orientations générales des politiques publiques, des modes de gouvernance des structures, et des transformations dans le rapport des individus au travail, à ses contraintes, à ses nouvelles divisions issues de la dualisation générale du marché de l'emploi entre les « stables » et les « instables ».

Même s'ils ne représentent encore qu'une part limitée des travailleurs de l'éducation spécialisée, les intérimaires sont un objet pertinent pour révéler cette dualisation du travail et les délimitations qui s'opèrent dans les structures entre le travail légitime, accepté par les éducateurs titulaires, et la part de travail délégitimée, qu'ils refusent. Des pages éclairantes s'arrêtent par exemple sur le rôle symbolique du bureau des éducateurs qui, dans les foyers, constitue un lieu de distinction. Lieu dont seuls les titulaires ont les clés, il est parfois considéré comme une sorte de planque, un lieu permettant d'être temporairement à l'abri de relations éducatives complexes avec les jeunes placés. Aux intérimaires est, par opposition, assigné le travail relationnel au contact des jeunes, qui plus est au contact des jeunes considérés dans les structures comme étant les plus difficiles, ceux que l'institution peine à cadrer et pour lesquels elle fait parfois le choix de recourir à des intérimaires en partie recrutés sur des compétences non strictement professionnelles : force physique, genre (avec un recrutement favorable aux hommes éducateurs) et proximité ethno-raciale (considérée comme un atout dans la gestion de certains jeunes). La situation des intérimaires peut dès lors être analysée sous l'angle de leur plus grande exposition aux difficultés du métier, de leur recrutement à des fins de colmatage des insuffisances structurelles des foyers à remplir leur mission. La lecture du livre de C. Charles ne peut d'ailleurs que susciter des parallèles avec la situation d'autres institutions, à l'instar des hôpitaux publics dont le fonctionnement quotidien repose de manière croissante sur le recours à des intérimaires, ou des universités dans lesquelles une part désormais majeure des enseignements repose sur le travail de vacataires.

Dans le champ du travail social, cette précarisation organisationnelle a des effets qui semblent parfois assumés par les employeurs, à l'instar de directeurs vantant la relation éducative induite par le statut même d'intérimaire : est valorisé le fait que les jeunes ne s'attachent pas trop à des éducateurs dont l'emploi en intérim les amène à enchaîner des contrats courts dans des structures souvent différentes. Cela conduit à « un travail du social qui vise à faire accepter la désaffiliation, la fluidification des

1. La notion de *care*, dans un contexte tel que celui décrit par l'auteurice, renvoie à des activités mettant en avant la relation à autrui, engageant les émotions dans le quotidien du travail.